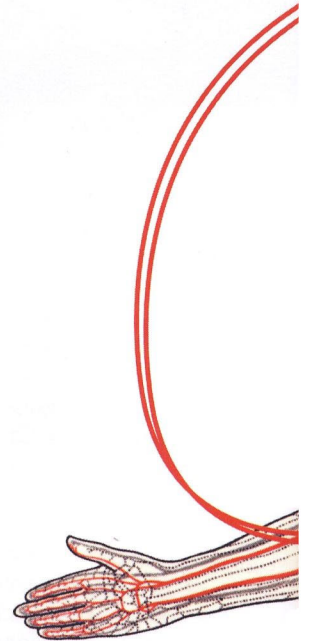


# Auto-hémothérapie

**D**ans le principe, tout paraît simple : on prélève le sang d'un patient à l'aide d'une seringue et on le lui réinjecte, souvent dans une zone opposée au prélèvement. L'intelligence du corps fait le reste. Avec l'auto-hémothérapie, le malade est son propre remède... ce qui n'est pas du goût de tout le monde... Retour sur une vieille pratique qui dérange.

# S

e servir de son propre sang comme d'un médicament ? Le procédé est « tabou » en France, non cautionné par la médecine officielle, et interdit dans le principe par la législation qui permet toutefois des dérogations pour peu que le dossier soit bien « ficelé<sup>1</sup> » ou ne dérange personne. L'entorse à la règle vient de la médecine sportive avec des injections de sang autologue « officialisées » dans des indications précises. Néanmoins, pas facile de s'y retrouver car chaque pays possède une législation qui accrédite, discrédite ou botte en touche selon l'étiquetage<sup>2</sup> de l'auto-hémothérapie et de ses produits dérivés.



## Principe de base

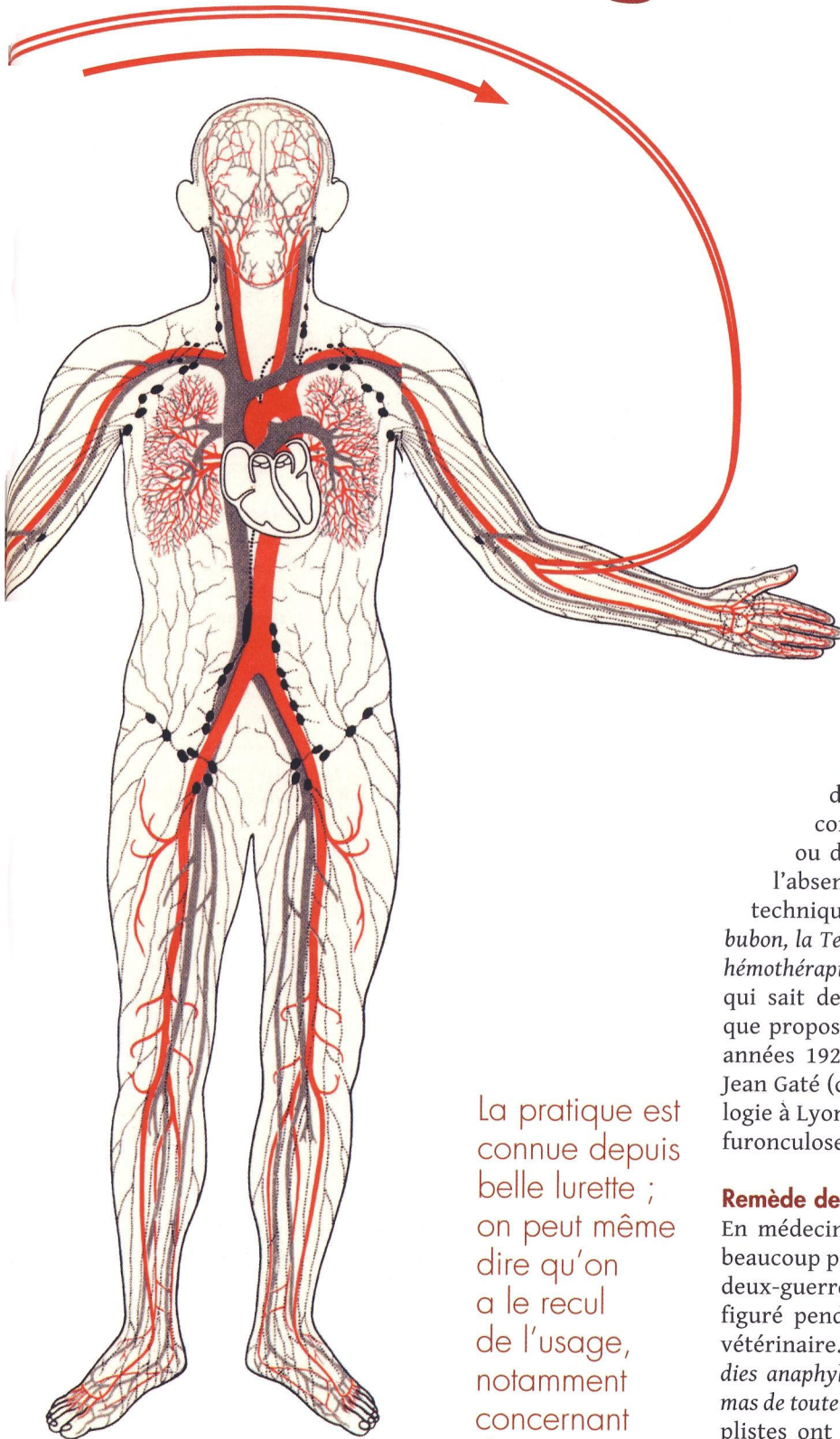
Il s'agit de prélever à un patient du sang en intraveineuse et de le réinjecter immédiatement en intramusculaire ou en sous-cutané. Souvent dans une zone opposée au prélèvement. Les quantités prélevées et réinjectées varient, mais restent très raisonnables (souvent entre 5 cm<sup>3</sup> à 25 cm<sup>3</sup>). Certains chercheurs ont fait évoluer cette technique, en ajoutant des substances ou en retirant certains composés du sang en fonction de la pathologie à traiter et des effets recherchés.

Dans son expression la plus simple, le sang du patient et une seringue suffisent pour réaliser une auto-hémothérapie. Le coût flirte avec le zéro absolu dans n'importe quelle monnaie, et l'on sait ce que l'on s'injecte. Le corps fait le reste. Avec l'auto-hémothérapie, le patient est son propre remède.

## Terrain miné

En France, où l'on fait des campagnes de pub pour arrêter de gaver les virus aux antibiotiques, le médoc reste souvent automatique : prescrire ou guérir sans chimie ajoutée, c'est louche ou placebo. Surtout s'il est question d'applications qui pourraient concerner des pathologies lourdes. Pour parler clair, tant qu'elle est utilisée en soin local, l'auto-hémothérapie est tolérée dans bon nombre de pays ; mais dès

# tabou ou gros sous ?



La pratique est connue depuis belle lurette ; on peut même dire qu'on a le recul de l'usage, notamment concernant des travaux très documentés en milieu vétérinaire.

qu'on avance ses billes sur le terrain du cancer, des rétrovirus ou de la sclérose en plaques... on comprend vite qu'on est en terrain miné, chasse gardée de l'industrie pharmaceutique.

## Comme à la guerre

En effet, la pratique est connue depuis belle lurette ; on peut même dire qu'on a le recul de l'usage, notamment concernant des travaux très documentés en milieu vétérinaire.

En médecine humaine, on retrouve son utilisation de façon constante lorsque les médecins disposent de peu de moyens, de peu de matériel et encore moins de comprimés sous blister. En temps de guerre ou dans les pays pauvres (Cuba, Brésil...), en l'absence de corticoïdes ou d'antibiotiques, la technique se révèle imparable. « Pour dézinguer un bubon, la Terramycine agit plus rapidement, mais l'auto-hémothérapie fonctionne aussi », déclare un médecin qui sait de quoi il parle ! D'ailleurs, c'est aussi ce que proposaient deux grands vénéréologues dans les années 1925, le professeur Joseph Nicolas et le Dr Jean Gaté (qui occupa la chaire de dermato-vénérologie à Lyon de 1943 à 1957), pour le traitement de la furonculose et du bubon chancreux !

## Remède de cheval

En médecine vétérinaire, l'auto-hémothérapie s'est beaucoup pratiquée sur une époque allant de l'entre-deux-guerres jusqu'aux années 60. Elle a d'ailleurs figuré pendant longtemps dans le vade-mecum du vétérinaire. Elle était recommandée « dans les maladies anaphylactiques »<sup>3</sup> et notamment « dans les eczémas de toute nature ». Ces indications un peu trop simplistes ont été affinées pendant plus de vingt-cinq ans par le vétérinaire Philippe Osdoit (lire encadré), enseignant au GEB (Groupe d'Études en biothérapies de l'Association française des vétérinaires pour animaux de compagnie, organisme professionnel de formation continue). Son expérience basée sur

plusieurs milliers de cas a permis de mettre en évidence des indications cliniques et des protocoles très précis, notamment chez le chien. Et aussi d'écarter les pathologies pour lesquelles l'auto-hémothérapie ne fonctionne pas. Bref, un vrai travail clinique de praticien de terrain. Philippe Osdoit a ainsi pu valider avec ses collaborateurs une action remarquable dans certaines pathologies cutanées telles que les pyodermites (infections bactériennes de la peau) superficielles aiguës avec des résultats constants et durables; dans la majorité des cas les rechutes sont très tardives (plusieurs mois ou plusieurs années).

### Gastro-entérites

Dans les autres secteurs de la dermatologie, Philippe Osdoit note que la méthode est le plus souvent décevante voire illusoire. Mais qu'elle possède des applications dans d'autres domaines comme les gastro-entérites hémorragiques liées à l'utilisation des anti-inflammatoires ou d'origine virale, et notamment les formes aiguës ou subaiguës de parvovirose (gastro-entérite due à un parvovirus) où l'auto-hémothérapie permet souvent de faire régresser les vomissements et surtout semble éviter l'apparition de la rechute dramatique et foudroyante du dixième jour qu'on observait dans les débuts de l'épizootie. Elle fonctionne aussi très bien dans le syndrome polyurie-polydipsie lié aux traitements par les corticoïdes et souvent aussi dans les ulcères de la cornée d'origine virale.

### ET hop, on change l'étiquette!

Surprise! Il existe d'autres dénominations pour l'auto-hémothérapie. Plus ou moins high-tech. Lorsqu'on cherche « auto-hémothérapie » sur Internet, les réponses ne sont pas légion et concernent pour 80 % la médecine vétérinaire alternative! Il faut fouiller... En allemand, portugais et espagnol pour constater que la technique n'est pas aussi confidentielle qu'il n'y paraît et qu'elle franchit parfois la porte des hôpitaux étrangers. Quelque fois sous d'autres dénominations. Par exemple, pour « *injection de sang autologue* » (ce qui est strictement la même technique), on découvre qu'on est à la pointe de ce qui se fait en médecine sportive en matière de pathologies articulaires... pour éviter de passer sur le billard.

En ce qui concerne « *l'autotransfusion* » (technique identique mais avec des quantités de sang plus importantes), on se trouve dans la ligne de mire de l'anti-dopage. Ce qui sous-entend a priori une action dopante, donc une action tout court. La fin et les moyens ne sont

## ► Trois questions à Philippe Osdoit, vétérinaire

**Q**uel protocole préconiserez-vous si l'auto-hémothérapie n'était pas interdite aujourd'hui en médecine vétérinaire?

**Philippe Osdoit:** Celui que j'ai mis au point au cours de mon expérience est simple. Il suffit de prélever du sang par ponction veineuse et de le réinjecter au bout de quelques instants en sous-cutané, de préférence dans une zone diamétralement opposée au lieu de ponction.

La quantité de sang utilisée varie de 2 ml pour les petites races de chien à 5 ml pour un animal de 20 à 30 kg, voire 8 à 10 ml pour les très grandes races. Le nombre des interventions est en général de cinq ponctions-réinjections, à des intervalles pouvant varier de 24 heures à 4 ou 5 jours suivant le degré d'urgence et la réponse clinique. Ce chiffre de cinq interventions est à respecter dans toute la mesure du possible en matière de pyodermites superficielles et de parvovirose si l'on veut éviter les rechutes. C'est préférable également dans les autres indications, sauf en matière de DAPP\* et dans les prurits faisant suite aux lactations nerveuses où l'on peut souvent se contenter de 1 à 3 injections. On a intérêt à espacer les intervalles des injections dès que l'amélioration se manifeste. Il ne semble pas qu'il soit utile de dépasser le chiffre de cinq injections par série: les résultats obtenus ne sont pas meilleurs.

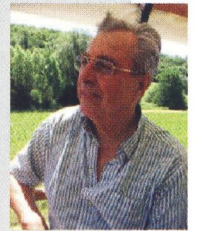
### Associez-vous d'autres substances, comme le font les médecins allemands, et lesquelles?

Oui, il est judicieux d'injecter des produits en intraveineux en même temps. Il suffit de le prévoir à la ponction juste avant de recueillir le sang dans la même seringue. Les résultats paraissent nettement meilleurs, peut-être grâce à l'action propre du produit injecté, peut-être aussi par un début d'hémolyse du sang prélevé. En pathologie digestive ou cutanée, il peut s'agir de produits « détoxifiants » tels que des associations d'acides aminés, de bêtaïne et/ou de sorbitol, ou encore des sels de magnésium. Dans les accidents iatrogènes par les corticoïdes et dans les parvoviroses, la vitamine C marche bien. Et dans les lactations nerveuses, je conseille des préparations à base de sauge et de diurétiques, par exemple.

### Avez-vous constaté des effets secondaires indésirables?

Jamais, dans de bonnes conditions de manipulation. En revanche, pour les pyodermites, je déconseille d'utiliser conjointement à l'auto-hémothérapie des antibiotiques ou des corticoïdes par voie générale (ou même locale) sous peine de rechutes rapides; les antiseptiques locaux semblent au contraire parfaitement compatibles et notamment le violet de gentiane quand c'est possible.

\*Dermatite par allergie aux piqûres de puces.



certes pas exactement similaires dans ces trois cas, mais il n'est pas raisonnable de nier que le principe est actif et de l'interdire pour cette même raison.

### Auto-isothérapeutiques sanguins ?

Dilué ou pas, le sang, c'est thérapeutiquement interdit, en France. Ce qu'on appelle « auto isothérapeutique sanguin », c'est-à-dire l'utilisation de son propre sang à dose atténuée et infinitésimale (avec stérilisation au deuxième CH) pour traiter un état pathologique, n'est plus autorisé en France depuis fin 1998. Cette application particulière de la loi d'identité (qui découle de celle de la similitude) est pourtant une branche fondamentale de l'homéopathie. Mais l'AFSSAPS a tranché, malgré une bibliographie imposante sur l'efficacité du procédé et une inscription à la pharmacopée datant de 1965. Albert-Claude Quemoun, docteur en pharmacie, LE spécialiste en France des isopathiques, demande d'ailleurs la réévaluation de ce dossier. Il explique : « Dans le cas d'une auto-hémothérapie le médecin prélève et réinocule immédiatement, il n'y a pas de risque sanitaire lié au transport ou à la manipulation du sang. En tout cas, pas plus que dans une prise de sang classique. Pour la fabrication d'un auto-isothérapeutique sanguin, on prélève très peu de sang, environ 1/20 ml (moins d'une goutte), mais la préparation (dilution, stérilisation, dynamisation) doit être effectuée à distance en labo ou en officine ; il est donc normal d'établir un protocole avec des règles de traçabilité, de sécurité... Il semble que c'est la raison de l'interdiction de prescription, de fabrication, mais aussi d'importation de ce procédé thérapeutique en France. » Albert-Claude Quemoun précise qu'il n'utilise plus les auto-isothérapeutiques depuis leur interdiction en France.

### Chez nos voisins

La méthode continuant à se pratiquer en Allemagne, en Suisse, en Belgique, il faut croire que nos voisins ont trouvé la solution pour encadrer les risques.

Avec le cas des auto-isothérapeutiques, on comprend que ce n'est pas le niveau de preuve qui prévaut. On apprend aussi que les thérapeutiques individuelles, non industrialisables, ne sont pas bien défendues. Mises sur le banc de touche, voire ostracisées. Des sources nous ont d'ailleurs confié que l'interdiction des auto-isothérapeutiques s'avérait être dans la droite ligne marketing et économique d'un grand labo homéopathique, et que la commission d'expertise missionnée par l'AFSSAPS sur le sujet avait des liens avec ce grand labo. ●

La méthode continuant à se pratiquer en Allemagne, en Suisse, en Belgique, il faut croire que nos voisins ont trouvé la solution pour encadrer les risques.

### ► Une thérapie hors la loi

L'auto-hémothérapie n'est pas autorisée en France, car il n'y a pas d'étude pour en valider les résultats... Mais il ne peut y avoir d'étude puisque ce n'est pas autorisé !

La cession et l'utilisation des éléments et produits du corps humain sont régies par les dispositions du Code de la santé publique. Le sang en fait partie.

**Que dit la loi ?** L'article L1211-6 indique que « Les éléments et produits du corps humain ne peuvent être utilisés à des fins thérapeutiques si le risque mesurable en l'état des connaissances scientifiques et médicales couru par le receveur potentiel est supérieur à l'avantage escompté pour celui-ci [...] ». Et l'article L1243-2 prévoit que « Peuvent assurer la préparation, la conservation, la distribution et la cession, à des fins thérapeutiques autologues ou allogéniques, des tissus et de leurs dérivés et des préparations de thérapie cellulaire, les établissements et les organismes autorisés à cet effet, après avis de l'Agence de la biomédecine, par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé qui s'assure du respect des dispositions du titre I<sup>er</sup> du présent livre. [...] »

**Que dit le Conseil national de l'ordre des médecins ?** Garant des bonnes pratiques médicales, nous avons sollicité son avis sur les techniques ayant pour base l'auto-hémothérapie, les injections de sang autologue, et les auto-isothérapeutiques sanguins. « Toutes les méthodes que vous évoquez dans votre courriel ne sont pas reconnues par l'Ordre des médecins, ni par l'Académie de médecine car non scientifiquement éprouvées ».

La réponse est sans appel, sans nuance.

Les Allemands et les Suisses (plus prompts à interdire le Mediator) seraient-ils moins rigoureux scientifiquement quant à l'évaluation des médicaments ou des méthodes de soins ?

### NOTES

1. Synonyme de « avec les bons appuis dans les bonnes commissions », en attendant que l'IGAS assainisse le marché juteux de l'accointance.
2. Voir injection de sang autologue, auto-transfusion, grande auto-hémothérapie, auto-isothérapie, auto-nosode, injection de concentré plaquettaire...
3. Chocs allergiques ayant de graves conséquences.